

## Mécanismes d'optimisation des services de sécurité incendie des sites n'entrant pas directement dans le cadre d'emploi des SSIAP

**DURÉE : 4 Jours (28H)**

**Prix : 2 235,00 € HT**



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE

## Objectifs et compétences visés

- Dimensionner les services de sécurité incendie en fonction des exigences applicables aux sites industriels, aux bâtiments à usage professionnel et aux ERP non assujettis directement à une obligation de SSIAP
- Optimiser les coûts et la performance de la surveillance du risque incendie en matière de prévention, rondes, levée de doute sur alarme et intervention

## À qui s'adresse la formation ?

### Profils

- Donneurs d'ordre chargés de sécurité / sûreté
- Chefs de site, responsables de secteur ou d'agence d'entreprises privées de sécurité.

### Prérequis

Aucun prérequis réglementaire n'est nécessaire à cette formation

## Contenu de la formation

- Cadres législatif et réglementaire des activités privées de sécurité au sujet du risque incendie et convention nationale collective des entreprises de prévention et de sécurité
- Adéquation des compétences et des effectifs en fonction des métiers repères de la convention collective, du risque incendie, des moyens techniques et des objectifs de prévention, de surveillance et d'intervention incendie :
  - I.1. Agent de sécurité qualifié.
  - I.2. Agent de sécurité confirmé.
  - I.4. Agent de sécurité chef de poste.
  - I.5. Agent de sécurité mobile.
  - I11. Agent des services de sécurité incendie
  - I.12. Chef d'équipe des services de sécurité incendie.
  - I.14. Agent de prévention et de protection incendie industriel.
  - I.15. Équipier d'intervention incendie industriel.
  - I.16. Chef d'équipe de prévention incendie industriel.
- Cas d'obligation d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- Référentiels APSAD R6 et R8
- Méthodologie pour le dimensionnement et les spécifications d'un service de sécurité incendie
- Adaptation des indicateurs de suivi de la qualité aux enjeux de la sécurité incendie
- Exigences relatives à la télésurveillance, au gardiennage et aux délais d'intervention en ICPE et sites Seveso en fonction de différentes exigences réglementaires
- Interactions entre sécurité incendie et sûreté : possibilités et limites pour les sites industriels et tertiaires non assujettis directement à une obligation de SSIAP
- Leviers d'optimisations consistant à améliorer la qualité à coût économique constant ou à réduire les effectifs mis en œuvre
- Missions annexes pouvant être confiées tout en respectant le cadre normatif
- Cas particulier des chantiers et permis de feu

# Modalités de la formation

## Modalités d'évaluation

Obtention d'une attestation de compétence à l'issue d'une épreuve écrite (QCM) et d'une épreuve pratique (étude de dossier nécessitant une analyse du risque incendie et l'établissement de préconisations relatives au service de sécurité incendie).

## Nos plus

- Grande variété d'études de cas pour les travaux dirigés permettant des exercices d'application avec des jeux de rôle reproduisant les interactions entre prescripteurs, exploitants et entreprises privées de sécurité.
- Retours d'expérience de nos consultants.

Remarque : La formation BL-LCF-6 donne un perfectionnement au sujet des aspects techniques et opérationnels de la seconde intervention.

## CNPP en quelques chiffres

**21000**

stagiaires / an



Des infrastructures  
pédagogiques uniques

**+ de 500**

diplômés / an

**+ de 400**

intervenants

**98%**

de stagiaires satisfaits en  
2025



## Les prochaines sessions

Du 23/11/26 au 27/11/26

Paris

**2 235,00 € HT**

# **Besoin d'information sur votre prochaine formation ?**

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

**+33 (0)8 06 00 03 70**